

2019

Calendrier de collecte des bacs bleus et des sacs jaunes



JOURS DE RAMASSAGE DES BACS BLEUS - 2019

COMMUNE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Bult / Saint-Gorgon / Vomécourt					
Clémentaine / Deinvillers / Domptail / Doncières / Jeanménil / Ménarmont / Saint-Maurice-sur-Mortagne / Saint-Pierremont / Xafféwillers					
Brû / Fauconcourt / Hardancourt / Moyemont / Ortoncourt / Romont / Roville-aux-Chênes / Saint-Benoît-la-Chipotte / Saint-Genest					
Anglemont / Autrey / Bazien / Housseras / Ménil-sur-Belvitte / Nossoncourt / Sainte-Barbe / Sainte-Hélène					
Rambervillers secteur 1*					
Rambervillers secteur 2*					
Rambervillers secteur 3*					
Rambervillers secteur 4*					
Rambervillers secteur 5*					
Rambervillers secteur 6*					

* liste des rues pour chaque secteur à l'intérieur



>>> Les bacs bleus et les
sacs jaunes doivent être
sortis la veille au soir à
partir de 18h.

>>> Collectes du 1^{er} janvier 2019 :

Bacs bleus : non assurée et non rattrapée

Sacs jaunes : vendredi 4 janvier 2019

>>> Collectes du 25 décembre 2019 décalées :

Bacs bleus : samedi 28 décembre

Sacs jaunes : vendredi 27 décembre

**Communauté de Communes
de la Région de Rambervillers**

9, rue du Docteur Lahalle - 88700 Rambervillers

Tél. : 03 29 29 42 06 - Mail : accueil@2c2r.fr - Web : www.2c2r.fr

Infos pratiques

>>> Horaires d'ouverture de la déchèterie

Vieille Route d'Autrey - ZI n°3
88700 Rambervillers

Été (01/04 au 31/10)

Lundi : 8h à 12h
Mardi : 14h à 19h
Mercredi : 8h à 12h
et 14h à 19h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 14h à 19h
Samedi : 8h à 12h
et 14h à 19h
Dimanche : 9h à 12h

Hiver (01/11 au 31/03)

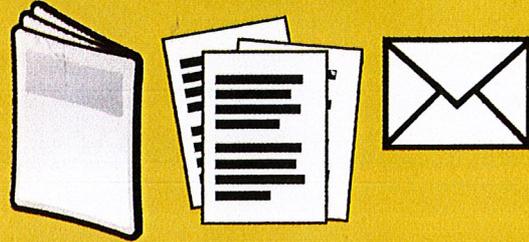
Lundi : 8h à 12h
Mardi : 14h à 17h30
Mercredi : 14h à 17h30
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 14h à 17h30
Samedi : 8h à 12h
et 14h à 17h30
Dimanche : 9h à 12h

La déchèterie est fermée tous les jours fériés

>>> Si vous le pouvez, venez aux horaires de faible affluence : le lundi matin et le jeudi matin, les après-midi à partir de 16h30.

>>> Les déchets qui peuvent être déposés dans le sac jaune :

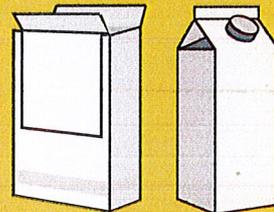
Magazines, journaux, feuilles, enveloppes et cahiers en PAPIER



Bouteilles et flacons en PLASTIQUE



Emballages alimentaires en CARTON



Conserves et emballages en MÉTAL



>>> Bac bleu : consignes en cas de déménagement

Vous emménagez, déménagez ?

Voici les pièces à nous transmettre pour ouvrir ou clôturer votre compte à la date de votre arrivée ou départ :

- Pour les locataires : état des lieux ou bail
- Pour les propriétaires : acte notarié ou attestation du notaire
- Pour les départs en maison de retraite : attestation d'entrée en maison de retraite
- Suite à un décès : acte de décès

Vous pouvez transmettre les informations vous concernant ainsi que les pièces ci-dessus, en vous rendant au bureau de la 2C2R pendant les heures d'ouverture ou par mail : accueil@2c2r.fr.

>>> le bac vidé, propre et avec ses 2 clés, reste dans le logement (sauf cas particuliers).

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

EVODIA
Établissement Voglien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action

